

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLAIRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 18 décembre 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 135 rue Principale, à Sainte-Claire.

Sont présents: Mme Guylaine Aubin, mairesse
M Louis-Philippe Caron, directeur général & greffier-trésorier
M. Yves Béchard, conseiller
M. Luc Vaillancourt, conseiller
Mme Guylaine Lemelin, conseillère
M. Jocelyn Lehouillier, conseiller
M. Gaston Fortier, conseiller
Mme Sylvie Leblond, conseillère

-
1. **Ouverture de la séance;**
 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
 3. **Avis de motion – Règlement sur la taxation 2024;**
 4. **Adoption du projet de règlement numéro 2023-740 de taxation de l'année 2024;**
 5. **Autorisation de signature - Renouvellement de l'entente des pompiers de Sainte-Claire 2023-2025;**
 6. **Période de questions des citoyens;**
 7. **Levée de la séance.**

1. Ouverture de la séance

Les membres du conseil constatent et mentionnent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, article 153, aux membres du conseil qui ne sont pas présents pour l'ouverture de la présente séance extraordinaire.

2. Lecture et adoption de l'ordre jour

393-2023

Il est proposé par M. le conseiller Luc Vaillancourt et résolu unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. Avis de motion – Règlement sur la taxation 2024

Je soussignée, Sylvie Leblond, conseillère, donne avis par la présente qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté un règlement visant à fixer les taux de taxation, les tarifs de compensation et leurs conditions de perception pour l'année 2024.

Sylvie Leblond, conseiller

4. Adoption du projet de règlement numéro 2023-740 de taxation de l'année 2024

ATTENDU QU'il est nécessaire d'adopter un règlement pour fixer les taux de taxation pour l'année 2024;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 18 décembre 2023;

En conséquence,

394-2023

Il est proposé par M. le conseiller Yves Bécharde et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le projet de règlement numéro 2023-740 intitulé « Règlement décrétant le taux de taxation, les tarifs de compensation pour l'année financière 2024 et les conditions de leur perception. »

5. Autorisation de signature - Renouvellement de l'entente des pompiers de Sainte-Claire 2023-2025

395-2023

Il est proposé par M. le conseiller Jocelyn Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers présents de renouveler l'entente de travail des pompiers de Sainte-Claire et d'autoriser le directeur général et, à défaut, le directeur général adjoint, le conseiller municipal, M. Yves Bécharde, et la mairesse, Mme Guylaine Aubin, à signer l'entente pour la municipalité.

6. Période de questions des citoyens

7. Levée de la séance

396-2023

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Fortier et résolu que l'assemblée soit levée.

Louis-Philippe Caron

Directeur général/secrétaire-trésorier

Guylaine Aubin, mairesse

Je, Guylaine Aubin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi et toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.